☐ « Domaine familial et environnemental - Sécurité individuelle »

- ☐ Épuisement et/ou incapacité de l'aidant (manque de temps personnel, difficultés à suivre les aides en place…)
- ☐ Isolement problématique (décès de l'aidant, changement brutal du contexte de vie, absence ou fragilité du lien : famille, entourage, voisin…)
- ☐ Problématique compromettant le maintien à domicile (projet d'institution non partagé, cohabitation difficile…)
- ☐ Risque ou suspicion d'abus, de maltraitance (physique ou psychologique, négligence…)
- ☐ Refus d'aide et de soins (de la personne ou de son entourage)
- ☐ Difficultés de communication (ne parle pas/plus le français, ne le comprends pas/plus, ne le lit pas/plus…)

☐ « Domaine de l'habitat »

- ☐ Habitat inadapté (SDB, WC inadaptés, mobilier inadapté et/ou détérioré avec risques de chutes et/ou d'accidents domestiques : gaz, tapis, escalier…)
- ☐ /valubrité/ vétusté/ appartement encombré
- ☐ Problème d'accessibilité du logement (pas d'ascenseur…)
- ☐ Risque d'expulsion, mesure d'expulsion en cours

☐ « Domaine des aspects économiques et/ou administratifs »

- ☐ Difficultés/incapacité dans la gestion courante (ne trie plus les papiers, plus d'argent liquide au domicile, factures impayées, carte de retrait invalidée…)
- ☐ Perte ou difficulté d'accès aux droits
- ☐ Précarité économique (endettement, manque de ressources, budget déséquilibré…)

## Motif(s) de l'orientation / problématique(s) repérée(s)

Motif A :

Motif B :

Motif C :

}uuv

## Professionnel(s) / Structure(s) / Service(s) destinataire(s) de la demande

| Motifs | d tructure | E volo |
|---|---|---|
| A | | |
| B | | |
| C | | |

Z h d/Ed/Z **POUR LA REPONSE**

## Retour d'information au professionnel ou acteur demandeur

Date : Nom structure/service :

Orientation : so] ☐ /vA] ☐ v Motif : ☐

Intervention envisagée le /à compter du :

Par (nom et fonction du professionnel) :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'elles peuvent exercer en s'adressant au responsable. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.